



Session ordinaire du 19 décembre 2017 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of December 19th, 2017 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 32

Q :

- Remercie la maire concernant la tenue de la dernière rencontre et son déroulement. Est-ce que le comité sur la recherche de subventions pour le sentier a été aboli?

A :

- Non, le nouveau comité du sentier communautaire verra son mandat modifié.

Q :

- Au Conseil de juillet, le DG a été mandaté comme représentant de Voie Verte Chelsea. Est-ce que Voie Verte a fait une demande de subvention?

-

A :

- Voie Verte a fait application à Revenu Canada pour être reconnu comme organisme charitable.

Q :

- Demande à la municipalité de revoir les enseignes interdisant les véhicules moteurs sur le sentier.

A :

- Des enseignes ont été commandées pour remplacer les enseignes manquantes.

Q :

- Quand prévoit-on donner le contrat de la "charrette" pour le sentier communautaire?

A :

- L'appel d'offres ferme le 20 décembre et le contrat sera octroyé le 9 janvier 2018.

Q :

- Demande pourquoi les propriétaires de chemins privés paient les mêmes taxes. Est-ce que le Conseil va tenter de modifier les services reçus par les chemins privés?

A :

- Le comité des Travaux publics va se pencher sur le dossier.

Q :

- Est-ce que l'étude géotechnique du sentier communautaire est complétée?

A :

- L'étude sera déposée en février 2018 et une présentation publique aura lieu.

Q :



**Session ordinaire du 19 décembre 2017 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of December 19th, 2017 –
QUESTION PERIOD**

- Voie Verte Chelsea fait des demandes de subvention. Est-ce que la municipalité va adopter les demandes de subventions?

A :

- Le Conseil ne s'est pas prononcé sur le sujet.

Fin : 19 h 41